

Energies renouvelables dans les Parcs Naturels

Gestion des milieux et des espèces



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.2 - Fiche ES 2 : Petit habitat isolé

Un générateur solaire permet de fournir l'énergie électrique aux habitations isolées sans branchement au réseau EDF.

L'électricité produite doit être réservée aux usages peu consommateurs d'énergie et exclut toute application de chauffage.

La facilité de mise en œuvre de ces installations permet, après une étude minutieuse des besoins, d'optimiser le générateur solaire et de proposer des solutions d'autant plus intéressantes que le bâtiment est éloigné du réseau et que les besoins en énergie sont faibles.

	<p>Fonctionnement Les modules photovoltaïques transforment le rayonnement solaire en électricité (courant continu). Le stockage sur batteries permet de restituer, en l'absence de soleil, l'énergie accumulée précédemment.</p> <p>Le régulateur est le garant du bon fonctionnement de l'installation et permet de visualiser son état</p>
--	---

Exemples d'application	
Petits refuges Parc National des ECRINS	Habitation à usage intermittent
Besoins : éclairage (10 à 20 points), radiocassette, radiotéléphone, conservateur 200 l, soit 1000 Wh/jour	Parc Régional des VOLCANS d'Auvergne
Solution : 8 à 12 modules PV (400 à	Besoins : éclairage (7 points), radiocassette, réfrigérateur 200l, soit 600 Wh/jour
	Solution : 4 modules PV 180 Wc fournissant du courant continu 24 Volt, 4 batteries 6 V - 200 Ah

600 Wc) fournissant du courant continu 24 Volt, 4 batteries 6 V - 400 Ah

Coût :
(1"U" = 1000 F HT valeur 1992)
Matériel : 60 à 90 U
Installation : 20 à 30 U

Coût :
(1"U" = 1000 F HT valeur 1992)
Matériel : 30 U
Installation : 10 U

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB